

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1211 Décisions concernant les Ministères

n° 1211

Ministère

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication

14 novembre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité compensatrice pour congé non pris durant les années 1957, 1958 et 1959 par M. Ahmed Kassim Omar, ex-commis auxiliaire du Tribunal de Charia, décédé le 26 avril 1959, égale à trois mois cinq jours de salaire, est accordée à sa veuve Mme Fato Mohamed Bourhan, demeurant à Djibouti.